



# MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE ONTARIENNE À LONG TERME DE LOGEMENT ABORDABLE

## GUIDE DE DISCUSSION DE LA CONSULTATION

Avril 2015

[Ontario.ca/logementabordable](http://Ontario.ca/logementabordable)



---

**MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE  
ONTARIENNE À LONG TERME  
DE LOGEMENT ABORDABLE**  
GUIDE DE DISCUSSION DE LA CONSULTATION

---

## MESSAGE DU MINISTRE

Toutes les Ontariennes et tous les Ontariens méritent un domicile stable et abordable. Tout comme l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux ressources et mesures de soutien dont les gens ont besoin pour s'épanouir, l'accès à un logement stable et sécuritaire est un important facteur déterminant de la santé et du bien-être de la collectivité.

Le logement abordable est une question qui me tient personnellement à cœur. À mesure que je sillonne la province et rend visite à des personnes qui vivent dans des logements abordables, je constate à quel point ces logements sont nécessaires et les personnes que je rencontre sont résilientes et tenaces.

En lançant sa Stratégie à long terme de logement abordable en 2010, la province entamait une transformation du système de logement de l'Ontario. Il s'agissait de la première stratégie du genre en Ontario, et je suis fier de l'impact concret qu'elle a eu.

Cinq ans plus tard, le temps est venu de mettre cette stratégie à jour. Nous voulons nous assurer de satisfaire encore mieux les besoins en matière de logement des Ontariennes et des Ontariens à l'aide de politiques de logement adaptées aux réalités actuelles qui sont fondées sur les plus récentes recherches et pratiques exemplaires, et appuient l'objectif de la province consistant à mettre fin à l'itinérance.

Il est temps d'examiner des façons d'innover et d'adopter des approches créatives qui accroissent l'accès au logement abordable pour les personnes qui en ont besoin.

Il est temps de tendre la main à nos partenaires et aux personnes touchées par l'itinérance. Nous savons qu'il reste beaucoup à faire et que nous ne pouvons pas y arriver seuls.

C'est pourquoi j'aimerais toutes et tous vous inviter à nous aider à propulser vers l'avant la Stratégie ontarienne à long terme de logement abordable. Je veux connaître votre point de vue sur la façon d'améliorer le système de logement de l'Ontario, au bénéfice de votre famille, de vous-même et de votre collectivité.

Ce guide de discussion fait état de nos progrès, de nos objectifs futurs et des grands thèmes sur lesquels nous aimerions connaître votre opinion. Vos commentaires aideront à faire en sorte que notre stratégie mise à jour reflète les besoins en matière de logement des Ontariennes et des Ontariens.

Je serai heureux de connaître vos points de vue et d'édifier avec vous une province plus vigoureuse.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ted McMeekin', written in a cursive style.

Ted McMeekin,  
ministre des Affaires municipales et du Logement

---

# TABLE DES MATIÈRES

<b>CAP SUR DES COLLECTIVITÉS VIGOUREUSES</b>	<b>1</b>
<b>STRATÉGIE À LONG TERME DE LOGEMENT ABORDABLE DE 2010</b>	<b>2</b>
<b>MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE ONTARIENNE À LONG TERME DE LOGEMENT ABORDABLE</b>	<b>4</b>
Vision renouvelée	5
Réaliser notre vision	5
Objectifs et grands thèmes	6
Occasions et défis	7
<b>NOUS AIMERIONS CONNAÎTRE VOTRE POINT DE VUE</b>	<b>8</b>
<b>OFFRE DURABLE DE LOGEMENTS ABORDABLES</b>	<b>9</b>
<b>SYSTÈME ÉQUITABLE D'AIDE AU LOGEMENT</b>	<b>10</b>
<b>SERVICES DE SOUTIEN COORDONNÉS ET ACCESSIBLES</b>	<b>11</b>
<b>SYSTÈME FONDÉ SUR DES DONNÉES PROBANTES ET PRATIQUES EXEMPLAIRES</b>	<b>12</b>
<b>COMMENT PARTICIPER ET PROCHAINES ÉTAPES</b>	<b>13</b>



---

# CAP SUR DES COLLECTIVITÉS VIGOUREUSES

## MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE ONTARIENNE À LONG TERME DE LOGEMENT ABORDABLE

Notre gouvernement imagine une province où chaque personne a accès à un logement abordable, convenable et de qualité. En 2010, la province a lancé la *Stratégie à long terme de logement abordable*. Cette stratégie a mis en branle un processus de transformation du système de logement de l'Ontario afin qu'il donne la priorité aux personnes, repose sur des partenariats, soit responsable sur le plan financier et trouve son impulsion à l'échelle locale.

Aujourd'hui, en 2015, nous mettons à jour cette stratégie pour nous assurer de pouvoir encore mieux satisfaire les besoins en matière de logement des Ontariennes et des Ontariens et favoriser l'inclusion sur le plan social et économique. La présente mise à jour fera en sorte que nos politiques sur le logement soient adaptées aux réalités actuelles et fondées sur les plus récentes recherches et pratiques exemplaires, et qu'elles appuient l'objectif de la province consistant à mettre fin à l'itinérance.

Depuis la mise en œuvre de la *Stratégie à long terme de logement abordable*, des collectivités de l'ensemble de la province ont préparé des plans locaux de logement et de lutte contre l'itinérance d'une durée de 10 ans. Ces plans ont été élaborés conformément à la *Loi de 2011 sur les services de logement (LSL)*, une nouvelle loi résultant de l'adoption de la stratégie de 2010. Conçus pour répondre aux priorités et besoins locaux, ils sont fondés sur les commentaires reçus au cours d'une variété de consultations locales et procurent un contexte local important qui orientera la mise à jour de la stratégie.

Pour poursuivre sur cet élan et en apprendre davantage sur le point de vue de la collectivité, nous continuons de solliciter des commentaires du grand public, de nos partenaires et des parties prenantes, dont les intervenants du secteur plus vaste des services à la personne.



# STRATÉGIE À LONG TERME DE LOGEMENT ABORDABLE DE 2010

## PREMIÈRE STRATÉGIE DU GENRE EN ONTARIO

Dans le cadre de sa **Stratégie de réduction de la pauvreté de 2008**, le gouvernement s'engageait à élaborer une Stratégie à long terme de logement abordable. Cette stratégie, la première du genre en Ontario, a vu le jour en 2010.

La stratégie de 2010 mettait de l'avant une feuille de route pour satisfaire les besoins de l'Ontario sur le plan du logement en adoptant une approche en matière de logement et de prestation des services qui soit à la fois flexible et centrée sur la collectivité. Fondée sur des consultations menées à l'échelle de la province, la stratégie reconnaissait que la flexibilité à l'échelle locale constitue le meilleur moyen de créer des collectivités vigoureuses.

La stratégie de 2010 est à l'origine de nombreuses réalisations, dont les suivantes :

### Nouvelle loi

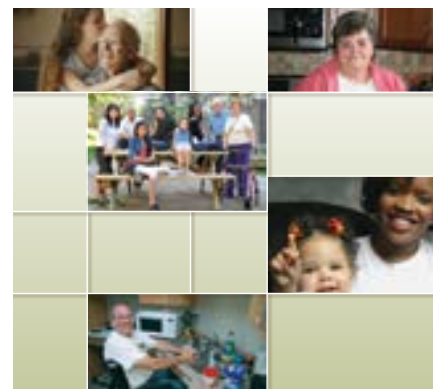
En janvier 2012, la **Loi sur les services de logement** a été adoptée pour encourager la prise de décisions locales et flexibles, et clarifier les rôles de la province et des gestionnaires locaux de logements sociaux (appelés des gestionnaires de services).

### Nouvelle initiative de prévention de l'itinérance

En janvier 2013, cinq programmes distincts ont été regroupés en un seul programme flexible d'impulsion locale connu sous le nom d'**Initiative de prévention de l'itinérance dans les collectivités**. Aujourd'hui, ce programme fournit annuellement 293,7 millions de dollars aux collectivités locales.

### Plans locaux de logement et de lutte contre l'itinérance

En 2014, les gestionnaires de services de l'Ontario ont préparé des **plans locaux de logement et de lutte contre l'itinérance** exhaustifs d'une durée de 10 ans. Le fruit de consultations communautaires, ces plans évaluent les besoins actuels et futurs, et établissent des objectifs locaux en vue d'orienter la prise de décisions.



Bâtir des fondations : bâtir des avenir  
La Stratégie ontarienne à long terme de logement abordable

[Ontario.ca/StrategieLogement](http://Ontario.ca/StrategieLogement)



### Piliers clés

- Mettre la personne au premier plan
- Forger des partenariats solides
- Appuyer différentes options en matière de logement abordable
- Favoriser la responsabilité



La province a également investi plus de 240 millions de dollars dans le **Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario**, une initiative fédérale-provinciale, et s'est engagée en 2014 à prolonger ce programme de cinq ans au moyen d'un financement de 400 millions de dollars dans le but d'accroître encore davantage le logement abordable en Ontario.

La province s'est aussi engagée à résoudre le problème de l'itinérance au moyen d'une approche « **Priorité au logement** ». Largement réputées pratiques exemplaires, les approches « Priorité au logement » donnent aux personnes sans-abri accès à un hébergement permanent en plus de les mettre en contact avec des services de soutien flexibles et appropriés.

Malgré les progrès effectués en vue d'atteindre les objectifs de la province en matière de logement abordable, des défis de taille demeurent et il nous faudra innover pour satisfaire à long terme les besoins en matière d'options de logement abordable, qui ne cessent de croître et d'évoluer.



## Résultats

- **33 100 familles et personnes<sup>1</sup>** ont obtenu un logement et **83 800 autres ont pu conserver le leur.**
- **Plus de 11 400 unités de logement abordables** à l'intention d'Ontariennes et d'Ontariens à revenu faible ou modéré **sont en cours de construction ou de réparation** aux quatre coins de la province, et **12 300 familles et personnes reçoivent une aide pour le paiement du loyer ou d'une mise de fonds.**
- **173 familles et personnes autochtones** ont reçu un prêt en vue de l'achat d'une propriété, **118 autres ont bénéficié d'un programme de réparation** et le financement de 145 nouveaux logements abordables a été approuvé.

<sup>1</sup> D'un bout à l'autre de ce document, nous utilisons l'expression « familles et personnes » pour décrire tous les types de ménage et modes de vie commune que l'on retrouve dans la province. Le terme « ménage » sert à décrire une personne ou un groupe de personnes qui habite dans une unité de logement donnée.

---

# MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE ONTARIENNE À LONG TERME DE LOGEMENT ABORDABLE

## CONTINUER SUR NOTRE LANCÉE POUR BÂTIR DES COLLECTIVITÉS VIGOUREUSES

En septembre 2014, le gouvernement a publié *Réaliser notre potentiel*, une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté. Dans le cadre de cette stratégie, il s'est engagé à mettre à jour la Stratégie à long terme de logement abordable pour tenir compte des leçons tirées et des nouvelles recherches sur les pratiques exemplaires en matière de logement et de lutte contre l'itinérance.

La Stratégie à long terme de logement abordable mise à jour continuera d'améliorer le système de logement de l'Ontario, ce qui entraînera de meilleurs résultats en matière de santé, de réduction de la pauvreté, d'éducation et d'emploi pour toutes les Ontariennes et tous les Ontariens.

Dans *Réaliser notre potentiel*, le gouvernement s'est fixé à long terme l'objectif audacieux de mettre fin à l'itinérance. À cette fin, il a formé dans un premier temps un **comité consultatif d'experts** composé de 14 personnes ayant une expérience et une expertise variées en lien avec l'itinérance. Pour orienter l'élaboration d'un plan d'élimination de l'itinérance, le comité formulera des recommandations fondées sur des données probantes sur la façon de définir et de mesurer l'itinérance, puis de fixer une cible favorisant son élimination. La mise à jour de la Stratégie à long terme de logement abordable s'inspirera du travail de ce comité.

La mise à jour de la Stratégie à long terme de logement abordable exige que l'on forme des partenariats à l'échelle du gouvernement, des municipalités et de la collectivité. Cette collaboration reflète la nature fondamentale du logement en tant qu'élément clé de l'inclusion sociale et de la prospérité.

Nous reconnaissons également l'importance d'obtenir le point de vue des peuples et organisations autochtones de l'Ontario sur la mise à jour de la stratégie. Nous favoriserons la participation de ces partenaires de façon à améliorer la situation des Ontariennes et des Ontariens d'origine autochtone sur le plan du logement.

La mise à jour s'inspirera également des recommandations formulées lors du Forum ministériel sur le logement abordable, qui a eu lieu en novembre 2014. Le forum regroupait des dirigeants clés des secteurs public et privé dans le but de discuter de la participation du secteur privé à l'expansion du logement abordable.

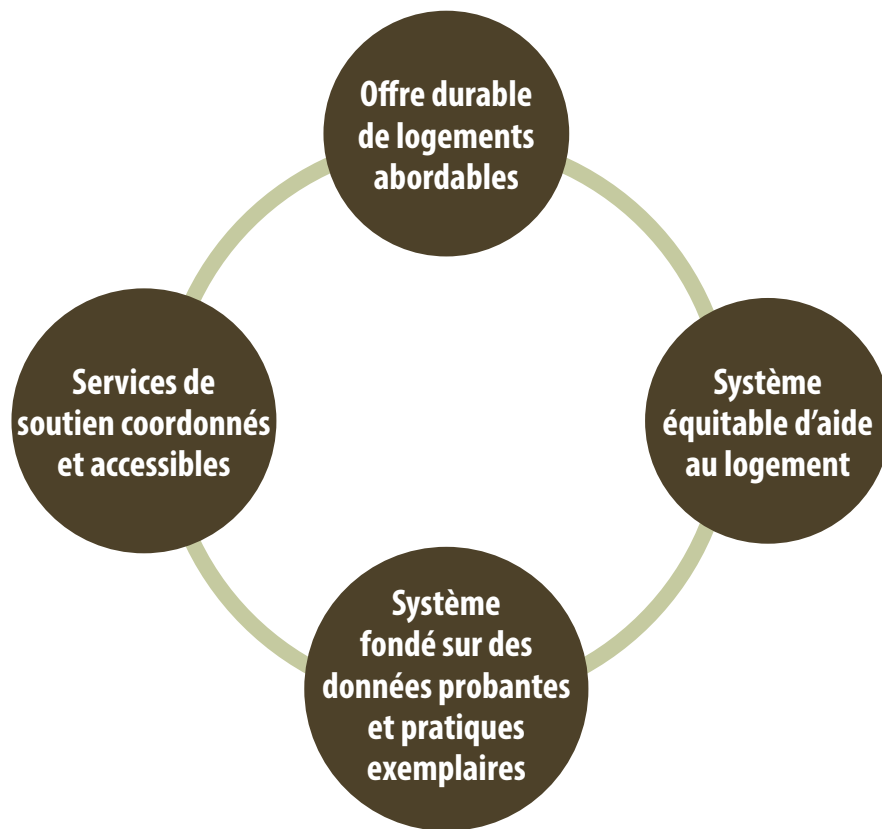
**Nous effectuons cette mise à jour en collaboration avec les membres du public et autres parties prenantes.**

Nous continuons sur la lancée des consultations d'envergure effectuées à l'échelle de la province pour orienter la stratégie de 2010 et des consultations communautaires qui ont suivi et mené à l'élaboration des plans locaux de logement et de lutte contre l'itinérance.

## VISION RENOUVELÉE

Pour tenir compte de l'audacieux objectif à long terme d'élimination de l'itinérance de notre gouvernement, nous mettons à jour la vision de notre Stratégie à long terme de logement abordable :

**Chaque personne a un logement convenable, abordable et de qualité qui permet d'obtenir un emploi, d'élever une famille et de bâtir des collectivités vigoureuses.**



## RÉALISER NOTRE VISION

Pour réaliser notre vision, nous élaborerons une stratégie qui réunit les secteurs privé, sans but lucratif et gouvernemental. Fondée sur des données probantes et des pratiques exemplaires, cette stratégie s'articulera autour de l'offre durable de logements, de la prestation de services de soutien coordonnés et de la création d'un système équitable d'aide au logement. La réalisation de notre vision exigera également que nous surmontions de nombreux défis et saisissons les occasions qui s'offrent à nous.

## OBJECTIFS ET GRANDS THÈMES

Pour réaliser notre vision, il est nécessaire d'établir des buts ambitieux qui reflètent les besoins en matière de logement des Ontariennes et des Ontariens.

### Objectifs

- 1 Obtenir de meilleurs résultats en matière de logement pour davantage de personnes** en explorant les modifications possibles aux mesures législatives, politiques et programmes à l'échelle du gouvernement.
- 2 Accroître les possibilités en matière de logements abordables** à l'aide des investissements actuels et futurs (comme les 400 millions de dollars de nouveau financement octroyés pour prolonger le Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario jusqu'en 2019), et en créant les conditions propices à une hausse de l'investissement des secteurs privé, sans but lucratif et coopératif dans le logement abordable.
- 3 Éliminer et prévenir l'itinérance** en s'alignant sur les objectifs de la Stratégie de réduction de la pauvreté de 2014 visant à accroître l'inclusion sur le plan économique et social, et en continuant d'offrir une variété de mesures de soutien pour aider la population à trouver et à conserver un logement abordable.

Notre gouvernement croit que la meilleure façon d'atteindre ces buts est de s'attaquer aux problèmes auxquels se heurtent bon nombre d'Ontariennes et d'Ontariens en articulant nos efforts autour de quatre grands thèmes.

#### ► **Thème 1 : Offre durable de logements abordables**

#### ► **Thème 2 : Système équitable d'aide au logement**

#### ► **Thème 3 : Services de soutien coordonnés et accessibles**

#### ► **Thème 4 : Système fondé sur des données probantes et pratiques exemplaires**

Vous trouverez aux pages suivantes des précisions sur les occasions et défis associés à ces grands thèmes.

### **Le logement en Ontario : Faits importants**

- L'Ontario compte **4 887 510** ménages.
- 71 % des ménages de l'Ontario **sont propriétaires de leur propre logement** et 29 % **sont locataires**.
- 260 000 ménages (5 %) de l'Ontario habitent un **logement social**.
- Les services de logement et de lutte contre l'itinérance de l'Ontario sont gérés à l'échelle locale par **47 gestionnaires de services**.

## OCCASIONS ET DÉFIS

### **L'offre de logements sociaux et abordables ne suffit pas à combler la demande.**

En Ontario, la demande pour des logements abordables est élevée, tant au sein du marché privé que dans le secteur du logement social et abordable. Des données de Statistique Canada révèlent que plus de 7 p. 100 de tous les propriétaires d'un logement de l'Ontario et 30 p. 100 des locataires éprouvent des besoins impérieux en matière de logement, en raison surtout du manque de logements abordables. Une personne est réputée avoir des besoins impérieux en matière de logement si son logement n'est pas abordable, convenable ou de qualité, et si elle serait obligée de consacrer plus de 30 p. 100 de son revenu pour accéder à un autre logement au loyer médian du marché local.

### **Il est essentiel de trouver un partenaire au palier fédéral.**

Par le passé, les trois paliers de gouvernement ont joué un rôle dans le financement du logement abordable en Ontario, lequel inclut le logement social.

En 2014, le Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario (PILAO), une initiative conjointe de l'Ontario et du gouvernement fédéral, a été renouvelé pour une durée de cinq ans. Ce programme continue d'assurer la création de nouveaux logements abordables et la réfection d'unités existantes à l'intention des Ontariennes et des Ontariens ayant des besoins en matière de logement. L'Ontario et le gouvernement fédéral contribuent chacun 80,1 millions de dollars annuellement au PILAO.

De plus en 2013, les municipalités ont contribué environ 940 millions de dollars et le gouvernement fédéral environ 480 millions de dollars pour entretenir les unités de logement social existantes de l'Ontario. Cependant, le montant de cette contribution du gouvernement fédéral ne cesse chaque année de diminuer, et atteindra zéro en 2033. Certaines unités de logement social ont déjà perdu leur financement et de nombreuses autres se retrouveront dans la même situation dans les prochaines années.

Sans financement permanent du gouvernement fédéral, de nombreux fournisseurs de logements pourraient avoir de la difficulté à continuer de fournir des logements abordables. L'Ontario et ses partenaires municipaux savent que nous ne pourrions pas compenser ce manque à gagner sans la participation du gouvernement fédéral. C'est pourquoi la province fait appel au gouvernement fédéral pour qu'il fournisse un financement flexible à long terme destiné au logement abordable.

### **Il existe des occasions de coordonner le système.**

Le système de logement de l'Ontario est complexe, comme en témoigne le fait que plus de quatre ministères provinciaux et 47 gestionnaires de services se partagent la responsabilité de son financement et de la prestation de ses programmes. Toute mise à jour de la Stratégie à long terme de logement abordable devrait chercher à réduire cette complexité et à rendre le système plus facile à utiliser, afin qu'il fonctionne mieux pour les Ontariennes et Ontariens.

### **Nous avons besoin de données pour mesurer nos progrès.**

La province s'est engagée à fonder ses décisions stratégiques sur des données probantes. À l'heure actuelle, les données à notre disposition sur le logement et l'itinérance dans la province sont incomplètes. Or, pour comprendre pleinement les enjeux auxquels se heurtent les Ontariennes et Ontariens sur le plan du logement, nous devons posséder des renseignements de grande qualité.

### **Nous devons appuyer la variété des besoins des Ontariennes et des Ontariens.**

Sur le plan du logement, la précarité et l'itinérance touchent certains groupes plus que d'autres. Les Ontariennes et Ontariens issus des Premières Nations ou d'origine métisse ou inuit sont plus susceptibles d'éprouver des besoins impérieux en matière de logement et courent un risque plus grand d'itinérance que les Ontariennes et Ontariens non autochtones. Les personnes échappant à la violence conjugale, les jeunes quittant une

situation de prise en charge, les aînés et les personnes aux prises avec des troubles mentaux, des dépendances, des handicaps physiques ou des troubles du développement ont aussi des besoins particuliers sur le plan du logement et des services de soutien. Nous reconnaissons les défis particuliers auxquels font face les groupes vulnérables et le besoin de créer des approches adaptées.

## NOUS AIMERIONS CONNAÎTRE VOTRE POINT DE VUE

La mise à jour de la Stratégie à long terme de logement abordable exige la participation de parties prenantes et de partenaires clés, et des membres du public. Nous voulons connaître votre opinion sur les réalités actuelles du système de logement de l'Ontario, et la manière de l'améliorer pour mieux répondre aux besoins de la population ontarienne.

Jusqu'en juillet 2015, nous encourageons les membres du public, nos partenaires et les autres parties prenantes à nous aider à mettre à jour cette stratégie en nous livrant leurs points de vue sur les quatre grands thèmes de notre examen.

Le présent document fournit des informations générales sur les thèmes à l'examen, les met en contexte et présente des questions clés connexes dans le but d'orienter le processus de consultation.

Pour orienter la discussion, nous avons fait ressortir quatre grands thèmes autour desquels s'articulera notre mise à jour de la Stratégie à long terme de logement abordable.

► **Thème 1 : Offre durable de logements abordables**

► **Thème 2 : Système équitable d'aide au logement**

► **Thème 3 : Services de soutien coordonnés et accessibles**

► **Thème 4 : Système fondé sur des données probantes et pratiques exemplaires**



# OFFRE DURABLE DE LOGEMENTS ABORDABLES

## L'ONTARIO A BESOIN D'UNE OFFRE DURABLE DE LOGEMENTS ABORDABLES, TANT AU SEIN DU SECTEUR PUBLIC QUE DU MARCHÉ PRIVÉ.

L'Ontario fait face à des défis relatifs à l'offre de logements abordables, tant au sein du marché locatif privé que des secteurs sans but lucratif et du logement social.

En Ontario, la plupart des locataires habitent des logements du marché privé. Trente pour cent de tous les locataires ont des besoins impérieux en matière de logement, en raison surtout du manque de logements abordables. Dans bien des secteurs de la province, l'offre de logements locatifs privés ne suffit pas et les prix sont élevés. Les locataires qui se heurtent au manque de logements abordables font face à des problèmes de maintien dans les lieux, c'est-à-dire que leur capacité de demeurer dans leur logement est réduite.

L'offre de logements sociaux ne répond pas à la demande. De plus, à mesure que diminue le financement fédéral, les fournisseurs de logements sociaux se heurtent à des difficultés liées aux réparations à effectuer et pourraient ne plus être en mesure d'offrir des subventions au logement. En partenariat avec le gouvernement fédéral, l'Ontario a octroyé 1,28 milliard de dollars pour créer de nouvelles possibilités de logement abordable par l'entremise du Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario. Malgré cela, il reste beaucoup à faire.

### Termes principaux

En général, « **logement abordable** » fait référence aux logements destinés aux Ontariennes et Ontariens à revenu faible ou modéré<sup>2</sup>.

Le parc de **logements sociaux** a été construit de 1950 à 1995 par l'entremise de programmes provinciaux et fédéraux. En règle générale, les locataires de logements sociaux versent un loyer indexé sur le revenu (LIR), fixé à 30 % de leur revenu brut.

Dans le cas des logements construits dans le cadre du **Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario**, une initiative fédérale-provinciale, les locataires versent un loyer moyen d'au plus 80 % du loyer moyen du marché local.

### Matière à réflexion

- Aménagement du territoire, et solutions et outils novateurs de financement municipaux
- Mesures d'incitation à la construction de logements locatifs privés
- Entretien du parc vieillissant de logements sociaux
- Accroissement et protection du parc de logements public et sans but lucratif

### Sujets de discussion

- Comment peut-on encourager le secteur privé à investir dans le logement abordable de l'Ontario au moyen d'outils de planification, de financement, de réglementation et autres?
- Comment peut-on accroître notre soutien au secteur sans but lucratif (y compris les coopératives d'habitation et organisations municipales et privées) en vue du maintien, du remplacement et de l'expansion du parc de logements sociaux et abordables?
- Comment pouvons-nous améliorer les mesures législatives et outils de réglementation de façon à rendre le logement plus abordable?
- Quelles mesures devrait prendre le gouvernement fédéral pour favoriser l'offre de logements, y compris des logements sociaux?

<sup>2</sup> Selon la **Déclaration de principes provinciale**, les ménages ayant un revenu inférieur au point repère de 60 % de la répartition des revenus constituent des ménages à revenu faible ou modéré.

---

# SYSTÈME ÉQUITABLE D'AIDE AU LOGEMENT

## LES ONTARIENNES ET ONTARIENS DOIVENT AVOIR UN ACCÈS ÉQUITABLE À DES SOUTIENS FINANCIERS ET AUTRES.

La population ontarienne a accès à de nombreuses formes d'aide financière au logement. Les familles et personnes admissibles peuvent recevoir une assistance sous forme de loyer indexé sur le revenu (LIR) et ne payer que l'équivalent de 30 p. 100 de leur revenu en loyer. D'autres personnes bénéficient de programmes d'allocations de logement ou de suppléments au loyer. À l'heure actuelle, en raison du nombre limité de subventions offertes, les personnes qui en ont besoin ne reçoivent pas toutes de l'assistance, et des personnes dans une situation similaire peuvent recevoir différents niveaux de soutien. De plus, le système peut s'avérer complexe et mêlant pour les Ontariennes et Ontariens, ainsi que les fournisseurs de services.

Beaucoup d'Ontariennes et d'Ontariens bénéficient également de mesures de soutien non financières, y compris des services d'aide au logement, services d'hébergement dans des refuges d'urgence et services de prévention de l'expulsion. Dans le cadre de la mise à jour de la Stratégie à long terme de logement abordable, nous examinons les formes possibles de soutien non financier, y compris les efforts déployés pour améliorer l'accès au logement abordable et le système de listes d'attente. Les gens peuvent également obtenir du soutien sous forme d'accès amélioré à des services de consultation et de soutien à la prévention de l'expulsion.

### Matière à réflexion

- Aide financière (LIR, suppléments au loyer, allocations de logement)
- Systèmes d'accès au logement (p. ex., listes d'attente, systèmes « axés sur les choix »)
- Services de consultation et de soutien à la prévention de l'expulsion, et autres mesures de soutien similaires
- Mesures de priorité au logement<sup>3</sup> pour permettre aux Ontariennes et aux Ontariens sans-abri d'accéder à un logement permanent

### Sujets de discussion

- Comment peut-on améliorer l'accès à l'aide au logement et réduire les temps d'attente?
- Comment peut-on améliorer les systèmes d'aide au logement, au bénéfice des clients et fournisseurs de services?
- Quels programmes et soutiens non financiers aident à assurer la location réussie?
- Comment peut-on améliorer l'aide offerte aux personnes sans-abri afin qu'elles accèdent à un logement stable?

---

<sup>3</sup> Le terme « priorité au logement » sert à décrire les approches qui aident les personnes sans-abri, ou à risque de le devenir, à obtenir et à conserver un logement abordable permanent, accompagné de services de soutien appropriés et flexibles.



---

# SERVICES DE SOUTIEN COORDONNÉS ET ACCESSIBLES

## DES LOGEMENTS AVEC SERVICES DE SOUTIEN DOIVENT ÊTRE OFFERTS POUR SATISFAIRE UNE GRANDE VARIÉTÉ DE BESOINS.

Certaines personnes ont besoin de mesures de soutien temporaires ou permanentes pour habiter dans leur logement de façon stable. Le terme « logement avec services de soutien » fait référence à l'offre combinée d'une subvention au logement et de services de soutien afin de permettre à la personne de vivre le plus indépendamment possible au sein de la collectivité. Des logements avec services de soutien sont offerts à une grande variété d'Ontariennes et d'Ontariens, dont des aînés, des aînés fragiles, des personnes en situation d'itinérance, des personnes échappant à la violence conjugale, des jeunes à risque et des personnes aux prises avec des troubles mentaux, des dépendances, des handicaps physiques, des troubles du développement, des traumatismes crâniens ou des maladies mortelles.

Le système de logements avec services de soutien est complexe et fait intervenir de nombreux programmes et organisations. Les programmes ont aussi été élaborés séparément depuis plus de 50 ans et ne reflètent pas toujours les besoins uniques et changeants en matière de soutien des Ontariennes et des Ontariens.

Le système fait face à de nombreux défis. Les listes d'attente pour accéder aux logements avec services de soutien sont longues, et les clients ne reçoivent pas toujours un logement ou des services correspondant à leurs besoins. Il peut être difficile pour les fournisseurs de services de coordonner les logements abordables et services de soutien. De plus, nous manquons de données, ce qui limite notre capacité de comprendre les progrès accomplis et d'en faire le suivi. Pour les clients, l'accès peut être compliqué et faire en sorte qu'ils doivent décrire leur situation à de nombreuses reprises et à de nombreuses organisations.

Pour surmonter certains de ces défis, le gouvernement de l'Ontario créera dans un premier temps 1 000 unités de logement avec services de soutien destinées aux personnes aux prises avec des troubles mentaux et des dépendances dans le cadre de la deuxième phase de sa **Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances**.

### Matière à réflexion

- Réduire la complexité du système de logements avec services de soutien de l'Ontario
- Améliorer l'expérience et les résultats des Ontariennes et des Ontariens qui ont besoin de logements avec services de soutien

### Sujets de discussion

- Comment la province, les gestionnaires de services, les organismes communautaires et les fournisseurs de logements peuvent-ils aider à améliorer le système de logements avec services de soutien de l'Ontario?
- Quels changements rendraient l'utilisation du système plus facile pour les gens? Quels systèmes d'accès et de prise en charge fonctionnent le mieux auprès des personnes ayant des besoins complexes?
- Existe-t-il des occasions d'encourager l'innovation et de réduire les fardeaux administratifs?
- Comment pouvons-nous améliorer la coordination du parc de logements et des services de soutien?

---

# SYSTÈME FONDÉ SUR DES DONNÉES PROBANTES ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

## LES POLITIQUES ET PROGRAMMES DOIVENT ÊTRE FONDÉS SUR DES DONNÉES DE RECHERCHE ET D'ÉVALUATION DU RENDEMENT.

Dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté de 2014, la province s'est engagée à prendre des décisions fondées sur les meilleures données probantes à sa disposition. Cela signifie que nous devons passer en revue les plus récentes recherches, recueillir nos propres données, établir des cibles de rendement et évaluer les progrès accomplis pour comprendre notre niveau de succès. La Stratégie à long terme de logement abordable s'inspirera des recommandations du Comité consultatif d'experts pour la prévention de l'itinérance sur la façon de définir et d'établir des cibles relatives à l'itinérance, et de mesurer les résultats.

Le système actuel occasionne des défis sur le plan de la collecte de données. Les systèmes de collecte, de gestion et d'utilisation des données liées au logement et à l'itinérance sont fragmentés et varient d'un bout à l'autre de la province. Le suivi des résultats comporte aussi des défis. Bon nombre de nos programmes manquent de mesures de rendement axées sur les résultats, ce qui limite la capacité du gouvernement de savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, puis de prendre des décisions fondées sur des données probantes.

Il existe beaucoup d'exemples de travaux novateurs menés dans ce secteur, et beaucoup de recherches actuelles et pratiques exemplaires desquelles s'inspirer. La stratégie mise à jour explorera comment le gouvernement et les fournisseurs de services peuvent accéder à ce savoir pour poursuivre l'innovation songée en matière d'élaboration de politiques et de conception de programmes.

### Matière à réflexion

- Élaboration de mesures de rendement pour le logement social et abordable
- Cibles relatives à l'itinérance, mesures de rendement et collecte de données
- Échange de données provinciales et rapports d'étape
- Renforcement de la capacité, éducation et amélioration continue

### Sujets de discussion

- Quels résultats les programmes de logement social et abordable devraient-ils chercher à obtenir?
- Comment pouvons-nous appuyer les gestionnaires de services et fournisseurs de logements afin qu'ils obtiennent les résultats escomptés?
- Quelles sont les possibilités qui s'offrent à nous en matière d'échange de données sur le logement avec nos partenaires et les membres du public?
- Comment pouvons-nous renforcer la capacité des fournisseurs de services d'accéder aux données probantes sur les pratiques exemplaires?

---

## COMMENT PARTICIPER ET PROCHAINES ÉTAPES

Nous vous invitons à participer aux consultations organisées en vue d'appuyer la mise à jour de la Stratégie à long terme de logement abordable. Nous procédons rapidement à l'amélioration de notre stratégie; veuillez prendre contact avec nous d'ici le 3 juillet 2015.

Faites-nous parvenir vos points de vue et observations sur les sujets de discussion abordés d'un bout à l'autre de ce guide. Vous pouvez soumettre vos commentaires par l'entremise de notre site Web, par la poste, par téléphone ou par courriel.

### **Communiquez avec nous.**

Visitez notre site Web : [Ontario.ca/logementabordable](http://Ontario.ca/logementabordable)

### **Contactez-nous par la poste :**

**Ministère des Affaires municipales et du Logement**

777, rue Bay, 14<sup>e</sup> étage, Toronto ON M5G 2E5

### **Téléphonez-nous :**

Appels locaux : **416 585-6377**

Sans frais : **1 844 308-7296**

ATS : **1 844 403-5903**

**Envoyez-nous un courriel** : [housingstrategy.mah@ontario.ca](mailto:housingstrategy.mah@ontario.ca)

### **Nous vous remercions de vos commentaires!**

Vos commentaires serviront à orienter notre mise à jour de la Stratégie ontarienne à long terme de logement abordable. Votre perspective nous aidera à réfléchir aux besoins des Ontariennes et des Ontariens en matière de logement. Ensemble, nous pouvons réaliser notre vision d'une province où chaque personne a un logement convenable, abordable et de qualité qui permet d'obtenir un emploi, d'élever une famille et de bâtir des collectivités vigoureuses.



## **Ministère des Affaires municipales et du Logement**

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario 2015

ISBN 978-1-4606-5637-2 (Imprimé)

ISBN 978-1-4606-5638-9 (PDF)

14/04/15

Available in English